

Compte d'épargne à intérêts élevés (CEIE) de BLC Numérique

En vigueur à compter du 12 mars 2026

Offert uniquement aux clients actuels de BLC Numérique*.

Frais bancaires quotidiens

Frais de compte mensuels	Sans frais
Compensation de chèques	Sans frais
Virements électroniques de fonds	Sans frais
Virements entre comptes de BLC Numérique	Sans frais
Dépôts préautorisés	Sans frais

Autres frais

Effet retourné	5,00 \$
Chèque de l'émetteur ou prélèvement automatique refusé pour provision insuffisante. Ces frais ne s'appliquent pas : (a) Plus d'une fois dans une période de deux jours ouvrables pour le même compte; (b) Si le découvert non autorisé est inférieur à 10 \$	10,00 \$
Frais de fermeture du compte (dans les 90 jours suivant l'ouverture)	25,00 \$
Taux d'intérêt de découvert	21 % par année ¹

Frais annuels de compte inactif²

De 2 à 9 ans	25,00 \$ par année
10 ans	40,00 \$

Tenue de compte

Relevé en ligne mensuel	Sans frais
Relevé papier mensuel	Sans frais

*Le compte d'épargne à intérêts élevés (CEIE) de BLC Numérique n'est offert qu'aux clients actuels de BLC Numérique. Des restrictions peuvent s'appliquer. ¹Les intérêts sont calculés quotidiennement sur le solde de clôture du découvert et facturés mensuellement. Chaque mois, vous déposerez un montant qui couvrira les intérêts mensuels pour les découverts. ²Des avis de compte inactif seront envoyés après deux, cinq et neuf ans d'inactivité. Si vous reconnaissez l'avis de compte inactif dans les 60 jours, il n'y a aucuns frais. Si le solde du compte inactif est inférieur aux frais à percevoir, les frais correspondent au solde restant.

Tous les frais sont assujettis aux taxes fédérales et provinciales applicables, s'il y a lieu, et peuvent être modifiés sans préavis. La Banque Laurentienne du Canada n'offre aucun conseil de placement aux particuliers ou aux conseillers.

